

Règlement du concours d'affiches contre le harcèlement scolaire

Le collège organise un concours d'affiches contre le harcèlement scolaire.

Ce concours est ouvert à tous les élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème}, sur la base du volontariat.

Il permettra à tous les élèves de pouvoir s'exprimer sur ce sujet.

Vous pouvez y participer seul ou en groupe de 2 ou 3 personnes.

Inscription au CDI.

Ce concours sera ouvert du 18 novembre au 17 décembre (inscriptions entre le 18 novembre et le 26 novembre).

Vous pourrez trouver de l'aide pour la réalisation de vos affiches auprès de

Mme Bardin, Mme Durou et Libertad.

Réalisation des affiches

- Affiche en format A3
- Affiche à réaliser à la main ou en format numérique (possibilité d'imprimer au secrétariat avec une clé usb)
- Tous les outils et types de matériel sont autorisés (crayons de couleur, feutres, peinture, collage, photographie, etc...)
- Les affiches devront proposer un message écrit clair (slogan) en rapport avec la thématique.
- Préciser au dos de l'affiche les nom, prénom et classe de chaque élève.

Modalités de vote

Les affiches seront exposées au CDI et un vote sera mis en place. Tous les élèves et adultes du collège pourront voter pour l'affiche qu'ils préfèrent.

Il y aura trois affiches gagnantes.

Les gagnants recevront le livre de leur choix et pourront participer au concours national « Non au harcèlement ».

Merci de votre participation !